

AVIS PUBLIC



SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges :

- **Que** le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire dans l'ancien Hôtel de Ville, situé au 33, rue de l'Église, le **31 mars 2025 à 19h00**.
- Les sujets suivants y seront traités :
 1. **Ouverture de la séance**
 2. **Adoption de l'ordre du jour**
 3. **Dossiers en administration**
 - 3.1. Bail uniformisé pour lieu de scrutin
 4. **Dossiers en travaux publics**
 - 4.1. Acquisition - Camion usagé pour la collecte des ordures
 5. **Dossiers en incendie**
 - 5.1. Rapport annuel 2024 - Service incendie
 6. **Dossiers en urbanisme**
 - 6.1. Certificat d'autorisation - Évènement de ski-joring
 7. **Période de questions**
 8. **Clôture de la séance et levée de l'assemblée**

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 28 mars 2025.

Avis numéro : 2025-21

Marie-Noël Duclos
Greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marie-Noël Duclos, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville (150, rue du Moulin)
2. Centre communautaire (33, rue de l'Église)
3. Garage municipal (4070, avenue Royale)
4. Site web de la Municipalité

le 28 mars 2025, entre 8 heures et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 28 mars 2025.



Marie-Noël Duclos
Greffière-trésorière adjointe